

On estime que les débouchés au R.-U. sont raisonnablement bons pour un certain nombre de produits, surtout dans le secteur de la menuiserie. Les maisons à ossature de bois gagnent rapidement en faveur au R.-U., et l'on s'attend à ce que cette tendance se maintienne et permette d'accroître nos ventes de produits de menuiserie et d'autres produits en bois ouvré.

Récentes activités canadiennes de commercialisation

Les possibilités d'augmentation considérable des exportations canadiennes dans ce secteur portent sur les produits à fort volume, comme les portes et les fenêtres finies et leurs éléments, d'autres produits de menuiserie comme les planchers de bois dur et les armoires de cuisine ainsi que les maisons préfabriquées de luxe. Étant donné la complexité de l'industrie britannique des maisons préfabriquées, on s'attend à ce que les importations de maisons demeurent des cas isolés, sauf peut-être dans le domaine des maisons de luxe et des chalets de loisir. Deux fabricants de maisons préfabriquées de l'Ontario ont réussi à vendre des unités dans le secteur du logement de luxe.

Plusieurs fabricants canadiens de portes d'armoires de cuisine ont réussi à faire une percée sur le marché britannique et fournissent des portes en bois massif aux principaux fabricants britanniques d'armoires de cuisine.

L'accroissement de la promotion a amené en Grande-Bretagne de nouveaux exportateurs des côtes est et ouest du Canada. Les succès canadiens sont généralement à petite échelle, étant donné que les entreprises de ce secteur sont généralement petites. Par exemple, cinq entreprises de quatre provinces différentes ont réussi à exporter des portes, des fenêtres et d'autres produits de bois ouvré.

Une mission d'acheteurs est venue au Canada en mars 1983 en vue d'intéresser les principaux constructeurs britanniques de maisons à ossature de bois à nos fenêtres en bois de meilleure qualité. Bien que nos produits aient été bien accueillis, la valeur élevée du dollar canadien les rendait en général moins concurrentiels.

Considérations sur le marché

Les principaux freins à l'actuelle tendance à la hausse des exportations de produits de bois ouvré ou d'éléments en Grande-Bretagne seront le taux de change et un tarif moyen d'environ 6 %. Les produits des États membres de la CEE et des pays scandinaves sont admis en franchise.

L'élimination récente du droit de 7 % frappant les produits des pays scandinaves aura certaines répercussions. La réputation canadienne en matière de qualité, de conception, d'efficacité énergétique, de fiabilité des approvisionnements et de prix est maintenant un facteur positif qui pourrait aider à maintenir la pénétration du marché.

Les codes et les normes britanniques sont publiés par le « British Standards Institute ». Les articles qui

ne se conforment pas à ces normes peuvent être refusés. Bien qu'il puisse être possible d'utiliser des fenêtres en bois importées qui ne répondent pas entièrement aux normes britanniques, la plupart des constructeurs répugneraient à le faire sans essais indépendants.

Le code du bâtiment est obligatoire et est établi par le ministère de l'Environnement. Sur le plan local, ce sont les inspecteurs municipaux qui sont chargés d'assurer l'interprétation et l'observation du code du bâtiment.

1.2 Bois de construction et panneaux extérieurs

Débouchés

Les scieries du R.-U. comptent pour environ 10 à 15 % de la consommation de bois tendre, les importations, d'une valeur d'environ 600 millions de livres, comblant les 85 à 90 % restants. En 1982, le Canada a fourni près de 24 % du total des importations britanniques (valeur estimative de 144 millions de livres).

L'augmentation récente du nombre de logements à ossature de bois (LOB) au R.-U. ouvre un débouché important pour le bois raboté canadien.

Présentement, environ 24 % des maisons construites au R.-U. sont à ossature de bois, bien que le chiffre soit plus élevé en Écosse (environ 50 %). On reconnaît généralement que les LOB augmenteront leur part du marché du logement. En 1983, il y a eu 213 500 mises en chantier au R.-U.

Bon nombre des principaux constructeurs de maisons du R.-U. (Barratt's, Geo. Wimpey, Laing, Wates) ont adopté l'ossature de bois, qui rend compte de 60 à 85 % de leur chiffre d'affaires. Les producteurs d'éléments sont les mieux placés pour tirer parti de cette méthode de construction.

Le marché britannique du contre-plaqué de bois tendre est d'environ 200 millions de livres. Puisque la production intérieure est négligeable, les importations comblent près de 100 % de la demande. En 1982, le Canada a compté pour environ 20 % (en valeur) de la demande globale. La production canadienne de contre-plaqué de bois tendre se concentre en Colombie-Britannique d'où provenait en 1981 plus de 50 % du total des exportations canadiennes de contre-plaqué vers la Communauté européenne.

Récentes activités canadiennes de commercialisation

Le commerce canado-britannique du bois de construction se développe depuis une centaine d'années et les expéditeurs canadiens vendent par l'entremise d'agents britanniques établis qui commandent en vrac aux importateurs en fonction de leurs besoins.

Les importateurs revendent aux marchands de bois de construction qui, à leur tour, traitent avec les clients moins importants. Les consommateurs importants, c'est-à-dire les entreprises nationales de menuiserie (Magnet Southern, Boulton and Paul) et,